



ASSOCIATION NATIONALE des SUPPORTERS

Novembre 2016
Newsletter n° 2

Lettre d'actualité

Comité de rédaction :

Bureau de l'ANS

Red Kaos 94



L'ANS reçue au Ministère de l'Intérieur

L'Association Nationale des Supporters (ANS) et Football Supporters Europe (FSE) ont été reçues au Ministère de l'Intérieur le 8 novembre dernier.

Ces échanges ont permis de convenir de la nécessité de travailler à une **amélioration du cadre de gestion** des supporters en France.

Nous avons parfois ressenti un décalage entre notre vécu du monde des tribunes (et en particulier des déplacements) et son appréhension par les pouvoirs publics.

Concrètement, nous avons appelé de nos vœux l'institutionnalisation d'un dialogue à

deux niveaux : national (pour élaborer un cadre général) et local (pour adapter ce cadre aux circonstances locales).

Nous avons aussi et surtout fermement rappelé que **nos devoirs s'accompagnent de droits** sur lesquels nous n'entendons pas transiger.

Nous espérons avoir convaincu les pouvoirs publics de l'intérêt du dialogue et de notre capacité à être un interlocuteur crédible. Nous restons bien évidemment attentifs à la suite des événements.

Notre communiqué : [ici](#).

L'ANS auditionnée à l'Assemblée nationale

L'ANS a été auditionnée le 14 novembre dans le cadre des travaux sur la mise en application de la loi du 10 mai renforçant le dialogue avec les supporters et la lutte contre le hooliganisme.

Nous aurions aimé être reçus par l'Assemblée nationale au moment de l'élaboration de cette loi. Nous ne pouvons donc que nous réjouir d'être désormais entendus.

Notre audition a été l'opportunité de rappeler **notre opposition** à l'article 1^{er} sur l'extension

des possibilités de **fichage des supporters** par les clubs aux fins de leur refuser l'accès à la billetterie ou au stade. Nous estimons que ce pouvoir ne doit appartenir qu'à l'autorité judiciaire et, dans certains cas très particuliers, à l'autorité préfectorale.

Nous avons exprimé notre attachement à l'article 6 qui crée de nouveaux outils **au service du dialogue** avec les supporters :

- l'instance nationale du supportérisme,

- le référent supporter (**SLO**) et l'agrément que peuvent solliciter les associations.

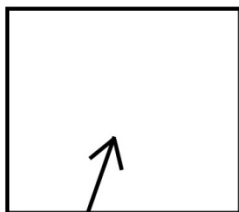
Nous avons indiqué que nous veillerons à ce que ces outils ne deviennent pas des coquilles vides mais soient réellement mis en œuvre **au service de tous**.

Notre communiqué : [ici](#).

Placer les supporters au cœur du dialogue avec toutes les parties prenantes



Baisse d'affluence : du besoin d'entendre les supporters



VIDE

On ne va pas au stade seulement pour ce qu'il se passe sur la pelouse, mais pour l'atmosphère générale.



Le profit ne doit pas être le seul critère de choix de l'horaire d'une rencontre. Les horaires ne doivent pas contredire les disponibilités des supporters.



Normalement la réception d'une compétition internationale et la rénovation des stades entraînent une croissance de l'affluence des enceintes sportives. Pourtant, actuellement, le football français connaît l'effet inverse !

L'ANS ne prétend pas avoir de solution miracle et connaît les paramètres structurels en France qui n'aident pas au

remplissage des stades.

Cependant, l'ANS est convaincue que le dialogue avec les supporters est **le premier des outils** pour faire venir les supporters au stade. Les thématiques sont complexes mais connues :

- travailler ensemble à améliorer l'accessibilité au stade (transports, handicap) ;

- définir les meilleurs horaires pour attirer un

public nombreux et varié ;

- **adapter les tribunes** aux besoins des supporters (tribunes debout, matériel, visibilité) ;

- lever les barrières (restriction et interdiction de déplacement des supporters, répression abusive, mépris des associations) ;

- mettre en place le référent-supporter avec rigueur et sérieux, etc.

Droits TV, horaires et mépris des supporters

La stratégie actuelle d'attribution des droits de retransmission TV des rencontres se limite à choisir celui qui promet le plus d'argent, sous couvert d'un cahier des charges technique insuffisamment pondéré. Les supporters ne sont **ni consultés** pour son élaboration, **ni mentionnés** dedans.

Il en résulte que pour optimiser leurs recettes,

les diffuseurs exigent des fenêtres horaires de diffusion des rencontres qui ne tiennent pas compte des contraintes des supporters se rendant au stade.

C'est notamment le cas des rencontres **en semaine** à 19h ou le lundi soir.

Bien naturellement, nous n'avons pas la prétention de prendre part au processus de choix du

diffuseur. Cependant, nous avons écrit à la LFP qu'il nous apparaît légitime et constructif de fournir notre avis et notre expertise concernant l'accueil, la sécurité et la gestion des supporters.

La LFP a déjà réussi à réunir ces acteurs aux côtés de l'association SOS Ligue 2. Un terrain d'entente avait été trouvé.

Nous espérons donc pouvoir échanger avec la LFP et les diffuseurs.

Elaboration d'une charte sur les supporters sans les supporters ?

La presse s'est faite l'écho fin novembre de travaux confidentiels entre la LFP et les pouvoirs publics sur l'élaboration d'une charte d'encadrement des déplacements des supporters. Cette charte s'ajouterait à l'usage récurrent par la LFP des fermetures de parage et

par les pouvoirs publics des restrictions ou interdictions de déplacement.

Il n'est pas raisonnable que les supporters n'aient **été ni avertis ni consultés**. Outre le fait qu'il s'agisse de leurs **droits fondamentaux**,

leur expérience et leur point de vue sont absolument nécessaires !

Les instances et les pouvoirs publics persistent à inventer des solutions inadaptées et consolident une situation de mépris qui renforce les tensions et crée les incidents.

Pyrotechnie / Fumigènes : il faut ouvrir le débat

Consciente qu'il est impossible d'empêcher l'entrée de tous fumigènes dans les stades, qu'ils font partie du spectacle et qu'il convient de préserver la sécurité, la Norvège a dépenalisé l'usage des fumigènes en 2014.

Pour ce faire, leur utilisation est encadrée. Les supporters doivent prévenir les autorités, la Fédération, les pompiers

et les clubs 7 jours à l'avance. Pour en savoir davantage, vous trouverez une courte vidéo explicative à cette adresse : [ici](#)

Pour aller plus loin dans le libre usage de la pyrotechnie par les supporters, l'Alliance des Supporters Norvégiens (NSA, partenaire de l'ANS au sein de Football Supporters Europe) s'est

associée à un fabricant de fumigènes, torches, engins de fumée colorée pour développer un certificat de sécurité respectant les standards européens.

Les pouvoirs publics norvégiens l'ont approuvé: [« La pyrotechnie n'est plus une infraction en Norvège »](#).

La Norvège démontre que **lorsqu'il existe de la bonne volonté, il existe des solutions** et l'ANS entend donc permettre l'ouverture de travaux en ce sens.

La superbe animation pyrotechnique des Magic Fans pour leurs 25 ans a prouvé que beauté pyrotechnique et sécurité sont compatibles.



Mieux vaut encadrer et sécuriser ce que l'on ne sait pas interdire



La facilité et l'injustice des punitions collectives

Le 5 novembre dernier, des individus ont adopté un comportement inacceptable au stade de la Beaujoire, lors de la rencontre contre le TFC. L'ANS condamne sans ambiguïté ces débordements qui ne peuvent souffrir ni justifications, ni excuses.

En réponse, le club du FCN et la LFP ont pris une nouvelle fois des mesures de sanction collective visant expressément les moyens, pour les supporters, d'animer le

soutien à leur équipe.

Ces sanctions collectives sont inacceptables. Seuls les responsables doivent être sanctionnés.

Ce n'est pas en sanctionnant des personnes à qui l'on n'a rien à reprocher que l'on améliore la sécurité dans les stades.

L'ANS ne saurait accepter que des milliers de supporters irréprochables subissent **l'incapacité** des personnes en charge de la sécurité à assumer correctement leurs

devoirs. L'absence de remise en cause du FC Nantes et des pouvoirs publics sur leur incapacité à éviter ces incidents et à identifier les responsables est inquiétante. Ce n'est pas en punissant ou en pointant du doigt des innocents que le FCN et les pouvoirs publics corrigeront leurs carences.

L'ANS apporte son soutien plein et entier à l'ensemble des supporters nantais captifs des méfaits des uns et de l'incompétence des autres.

Lien : [ici](#).

Punir la masse innocente pour les méfaits d'une minorité renforce cette minorité. La facilité et la simplicité sont une démission.



En bref :

- L'ANS était présente fin novembre à l'AG de [Supporters Direct Europe](#). Cela a notamment été l'occasion de travailler sur le référent-supporters.

- Les arrêtés anti-déplacements persistent, **même en CFA**. L'Etat soutient n'être pas capable d'encadrer la venue d'une dizaine de supporters de Mulhouse, quelques mois après en avoir accueilli 8 millions à l'Euro. Hypocrisie ?

En comptant la rencontre Nice-Bastia, il s'agit déjà du 25^{ème} cette saison !

- L'ANS a publié un mémoire relatif à la rédaction du décret d'application de l'article 1^{er} de la loi du 10 mai : [ici](#).

- Nous avons appris que certains supporters étaient interdits de stade subissaient des **rétections de passeport**. Nous nous saisissons du sujet.

- L'ANS a lancé un groupe de travail interne sur l'uniformisation des tarifs en parcage visiteurs en France.

- Nous avons saisi MM. Bailly et Percheron de notre projet de réforme législative en faveur des [Tribunes Debout](#).

- Nous avons aussi appris dans la presse que le Ministère de l'Intérieur aurait demandé au PSG d'[interdire illégalement certains de ses supporters](#). Nous allons prendre attache avec le Ministère de l'Intérieur et solliciter des explications.

- Lors du procès autour du **Flashball** à Bobigny, la police a soutenu que c'est une arme imprécise et dure à maîtriser. **Elle doit disparaître du stade**. A cet égard, l'ANS apporte son soutien au supporter bastiais, victime et non coupable.

- L'ANS se réjouit de [l'adhésion](#) de la Tribune Nord Sochaux (TNS).

Photo du mois

Samedi 22 Octobre : Racing Club de Lens - Stade de Reims.

Pour cette rencontre, les Red Tigers réalisent un tifo sur les tribunes Tony Marek et Louis Xerces. Une cinquantaine d'ultras s'activent le matin du match et installent les 8.000 feuilles qui recouvriront les 2 tribunes, ainsi que des tracts expliquant les consignes de réalisation de cette animation. A l'entrée des joueurs, un lettrage « LENS » massif entouré de rouge et de jaune. Simple et efficace, bravo !



Crédit : <http://pbs.twimg.com/media/CvYAI33WcAAvp6d.jpg:medium>

SD

supporters direct
europe

ANS

Site internet :

<http://www.association-nationale-supporters.fr/>

CONTACT :

ans.contact.official@gmail.com